

## Arrêté

**fixant la composition de la commission de recrutement de magasinier-ère des bibliothèques contractuel, recruté au titre du handicap et organisé par l'Université de Poitiers**

*La Présidente de l'Université de Poitiers,*

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°95-979 du 25 août 1995, relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique

## **ARRÊTE**

Article 1<sup>er</sup> : La commission de recrutement de magasinier-ère des bibliothèques (C1) organisé par l'Université de Poitiers est composée ainsi qu'il suit :

Madame Anne-Laure Jouteux, Directrice des ressources humaines, Université de Poitiers

Madame Sophie Duffour, Membre extérieur, Conseillère dédiée aux entreprises et référente handicap, France Travail Futuroscope

Madame Valérie Durando, Responsable du Service d'accompagnement à la vie des personnels, Correspondante handicap des personnels, Université de Poitiers

Nicolas Doux, Responsable des bibliothèques universitaires Sciences Techniques et STAPS, Université de Poitiers

Article 2 : La Présidente de l'Université de Poitiers est chargée de l'exécution du présent arrêté

Fait à Poitiers, le 13 juin 2025

La présidente de l'université de Poitiers

Pour la Présidente et par délégation  
Virginie LAVAIE Directeur général des services adjoint

Nicolas BOISTAY